

**POUR INFORMATION**

## NOTE D'INFORMATION

**Programme des réunions tel qu'approuvé  
par le bureau du Conseil d'administration****Réunions pour 2009 et informations  
préliminaires pour 2010**

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
<b>2009</b>		
28-29 avril	Les réponses des employeurs face au défi démographique	Genève
11-14 mai	Réunion tripartite sur la promotion du dialogue social et de bonnes relations professionnelles dans le secteur du pétrole et du gaz, depuis la prospection et la production jusqu'à la distribution	Genève
13-15 mai	20 <sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de la convention internationale OIT-UNESCO-OMPI sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome, 1961)	OMPI <sup>1</sup> , Genève
28-29 mai	Comité de la liberté syndicale du Conseil d'administration	Genève
3-19 juin	98 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail	Genève
19 juin <sup>2</sup>	305 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration	Genève
28 septembre - 2 octobre	Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART)	Paris, France
12-15 octobre	Célébration du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, au XXI <sup>e</sup> siècle	Genève
20-21 octobre	Atelier visant à promouvoir la ratification de la convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997	Genève
27-30 octobre	Réunion d'experts sur la mise à jour de la liste des maladies professionnelles (recommandation n° 194)	Genève
5-20 novembre	306 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration et de ses commissions	Genève
23 novembre - 1 <sup>er</sup> décembre	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture	Genève

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

<sup>2</sup> Suite à la décision du Conseil d'administration concernant les dates de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
26 novembre - 11 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
<b>2010</b> <b>(Informations préliminaires) <sup>3</sup></b>		
15-19 février	Réunion tripartite d'experts chargée d'adopter des directives pour le contrôle par l'Etat du port en vue de l'application de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007	Genève
11-26 mars	307 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration et de ses commissions	Genève
27-28 mai	Comité de la liberté syndicale du Conseil d'administration	Genève
2-18 juin	99 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail <sup>4</sup>	Genève
18 juin	308 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration <sup>4</sup>	Genève
23-24 septembre	Forum de dialogue mondial <sup>5</sup>	Genève
4-8 octobre	Groupe de travail conjoint OIT/OMI/OMS sur les examens médicaux d'aptitude pour les gens de mer et pêcheurs	Genève
Première quinzaine d'octobre	15 <sup>e</sup> Réunion régionale asienne	Bangkok, Thaïlande
27-28 octobre	Forum de dialogue mondial <sup>5</sup>	Genève
4-19 novembre	309 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration et de ses commissions	Genève
25 novembre - 10 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
A déterminer	17 <sup>e</sup> Réunion régionale américaine	A déterminer

<sup>3</sup> Sous réserve de l'approbation des ressources correspondantes présentées dans le projet de programme et budget pour 2010-11 qui sera soumis à la Conférence internationale du Travail en juin 2009.

<sup>4</sup> Sous réserve de la décision que prendra le Conseil d'administration concernant les dates de la 99<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

<sup>5</sup> Sous réserve de la décision qu'adoptera le Conseil d'administration sur le secteur, le sujet et le type de réunion sur la base des recommandations de sa Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes.